

Lors du vote de l'affectation des résultats

Nombre de membres en exercice : 9
 Nombre de membres présents : 7
 Nombre de suffrages exprimés : 7
 votes pour : 7 ; votes contre : 0

AFR de RECOURT

DE_2026_1

**SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS**

Lors du vote du Compte Financier Unique

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
 votes pour : 6 ; votes contre : 0

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
 Reçu en préfecture le 05/05/2026
 Publié le 6
 ID : 062-296200660-20260421-DEL_2026_AFR_1-DE

Date de la convocation 14-04-2026

Séance du 21 AVRIL 2026 à 18 heures

Le mardi 21 avril 2026 réuni sous la présidence (1) de M Michel BASTIEN, délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, dressé par le comptable et l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte Financier Unique dressé par le comptable et par l'ordonnateur.

1° Lui donne acte de la présentation du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		33 919,46 €
Part affectée à investiss		0,00 €
Opérations de l'exercice	619,16 €	3 129,66 €
Totaux	619,16 €	37 049,12 €
Résultat de clôture		36 429,96 €

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES

Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement

Excédent total de financement

2° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

3° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

4° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Ont signé au registre des délibérations MM DELANNOY (sauf pour le CFU), BASTIEN, PENNEQUIN, DRAPIER, LAUDE, MATON, COURTECUISSÉ.....

Le Président (lors du vote de l'affectation du résultat) : Mme DELANNOY

La Maire
 Danièle Delannoy



LIBELLE	INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	0,00 €	1 290,48 €	0,00 €	35 209,94 €
				0,00 €
	0,00 €	0,00 €	619,16 €	3 129,66 €
	0,00 €	1 290,48 €	619,16 €	38 339,60 €
				37 720,44 €

ligne 001

à inscrire en recettes d'investissement

1 290,48 €

0,00 €

0,00 €

1 290,48 €

à inscrire au compte 1068 en recettes d'investissement

ligne 002 à inscrire en recettes de fonctionnement

36 429,96 €

L'ordonnateur atteste le caractère exécutoire du présent acte à compter du 21/4/2026

La Maire

Danièle Delannoy

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte Financier Unique) : M. BASTIEN



**EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'AFR
SEANCE DU MARDI 21 AVRIL 2026
2026-04-03**

Nombre de Membres :
en exercice qui ont pris part
à la délibération
9 7

Date de la convocation :
Le 14 avril 2026

OBJET : Vote du budget 2026.

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril à dix-huit heures, les membres du bureau, régulièrement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Danièle Delannoy.

PRESENTS : MM. DELANNOY - BASTIEN - PENNEQUIN – DRAPIER - LAUDE-
MATON - M. COURTECUISSÉ

ABSENTS : ML DERE COURT – JF LEPRINCE

M. Michel BASTIEN est nommé secrétaire de séance.

La séance ouverte, Madame la Présidente soumet aux membres de l'A.F.R le Budget Primitif 2026.

Elle propose :

EN FONCTIONNEMENT :
Recettes 39 485.00 €
Dépenses 39 485.00 €

EN INVESTISSEMENT :
Recettes 1 290.48 €
Dépenses 1 290.48 €

Après en avoir délibéré, les membres présents à l'unanimité, **ACCEPTENT** le Budget Primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'ordonnateur soussigné atteste le caractère exécutoire
du présent acte à compter du 21/04/2026



La Maire
Danièle Delannoy

Pour extrait conforme
Danièle Delannoy, Présidente



Le secrétaire,
Michel BASTIEN.